



LISTE DES DELIBERATIONS DU COMITÉ SYNDICAL du lundi 12 décembre 2022

Le quorum n'ayant pas été atteint à la séance du 5 décembre 2022, (légalement convoquée le 28 novembre 2022) ; l'an deux mille vingt-deux, le douze décembre à onze heures trente minutes, le comité syndical du SMICTOM, légalement convoqué en séance publique, s'est réuni en mairie de Samoreau, commune de SAMOREAU, sous la présidence de Monsieur Pascal GOUHOURY, Président du SMICTOM.

Délibérations examinées et approuvées par le Comité syndical du SMICTOM le 12/12/2022

Délibération n°2022-12-12-01

Approbation du procès-verbal du Comité syndical du 7 novembre 2022

Délibération n°2022-12-12-02

Élection de deux membres titulaires et de deux membres suppléants amenés à siéger au SMITOM-LOMBRIC

Délibération n°2022-12-12-03

Décision Modificative n°01-2022

Délibération n°2022-12-12-04

Modification de la délibération instituant la dotation aux provisions pour dépréciation des actifs circulants

Délibération n°2022-12-12-05

Ajustement annuel de la provision pour dépréciation des actifs circulants

Date d'affichage et de mise en ligne sur le site www.smictom-fontainebleau.fr :

19 DEC. 2022